



Stéfani Debout

Art-thérapeute
FORMATION CERTIFIANTE PROFAC

Un accompagnement thérapeutique par la créativité

L'Art-thérapeute :

Certificat CNCP d'Art-Thérapeute Niveau II

Cursus de 12 mois en intensif sur le Centre Profac en Arles (2013-2014)

Mémoire : « *L'Art-thérapie, dans la poésie du présent...* ».

Soutenance pour certification : automne 2014 / janvier 2015

Art-thérapie :

L'Art-thérapie est une méthode de soin thérapeutique qui s'appuie sur la stimulation des capacités créatrices de chacun (enfant, adolescent, adulte).

C'est donc en réalité le processus créatif et poétique qui est utilisé comme support de la thérapie.

En tant que pratique essentiellement non verbale, l'art-thérapie ouvre un espace de possibles, de jeu et de « je » et de prise de distance, face à une expression difficile ou impossible avec les mots.

L'art-thérapie permet d'aider à mobiliser les forces positives chez une personne en souffrance et/ou en questionnement.

06 99 36 26 37 / contact@art-et-therapie.com
www.art-et-therapie.com

06 99 36 26 37 / contact@art-et-therapie.com
www.art-et-therapie.com

Comment ?

Le rôle de l'art-thérapeute est essentiellement de savoir accueillir chaque personne dans toute sa singularité et de se mettre à l'écoute de ce qui veut s'exprimer...

Avec quelles formes d'expression ?

L'art-thérapie ne se limite pas à une pratique spécifique. C'est dans « l'instant présent » que les médiums sont envisagés.

Médiums utilisés dans ma pratique : photographie, écriture – conte et poésie –, modelage, peinture, collage, bricolage d'objets, dessin, modélisation/construction avec Kapla®, clown et autres inventions créatives...

Quelques précisions :

- Cadre secure et bienveillant.
- Aucune interprétation des productions réalisées et respect de la liberté d'expression.
- Statut de l'objet réalisé (peinture, dessin, collage, etc.) : il est éphémère, il n'est pas conservé au-delà de la séance.
- Respect du code déontologique du métier d'Art-Thérapeute.

Pour qui ?

L'art-thérapie s'adresse à des personnes de tous âges rencontrant :

- des difficultés émotionnelles ou relationnelles
- des difficultés à verbaliser leurs angoisses, émotions, sentiments
- des états dépressifs
- des conduites addictives
- des difficultés scolaires
- des troubles de l'expression et du langage
- un handicap mental ou physique
- le besoin d'un accompagnement thérapeutique lors de traitements médicaux (maladie longue durée, etc.)

...

Comment se déroule une séance ?

Après un entretien préliminaire, les séances se déroulent en trois temps :

- un temps d'accueil
- un temps de réalisation avec des médiums et des supports (fournis)
- un temps de parole / de « mise en mots » est proposé...

La demande / entretien préliminaire :

En Art-thérapie (tout comme dans le cadre de la plupart des thérapies), il y a un entretien préliminaire (avec un délai de réflexion de 8 à 15 jours en général) avant la prise en charge :

- présentation de l'Art-thérapeute et du cadre art-thérapeutique
- formulation de la demande du patient
- modalités des séances : durée, horaire, espace art-thérapeutique...

Quelques précisions :

Séances individuelles ou en groupe (maxi 3-4 personnes).

Aucune technique ou expérience artistique n'est requise.

Ce qui est dit ou fait en séance est confidentiel et n'est ni interprété, ni jugé.

Mes expériences :

- Résidence Abel Maurice - Le Bourg d'Oisans : EHPAD, UPG, Accueil de jour. Prise en charge de personnes présentant essentiellement des troubles de la maladie d'Alzheimer, des démences et handicaps physiques.
- ADPA Grenoble / ESA - Vizille (Équipe spécialisée Alzheimer). Prise en charge à domicile d'une personne pendant 3 mois.
- Ateliers d'Art-thérapie - avec Isabelle Reboul - Art-thérapeute - Grenoble.

Supervision :

Supervision régulière avec un psychothérapeute diplômé.